

Fiche informative sur l'action

Mise en place d'un Intranet au collège de Lorquin ou « Vers une politique globale et dynamique de l'information »

Renseignements utiles

Académie de Nancy-Metz

Collège de Lorquin 2 route de Xouaxange 57790 LORQUIN

ZEP : non

Téléphone : 03 87 24 80 79

Télécopie : 03 87 24 93 25

Mèl de l'établissement : ce.0570328@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement : <http://clg-lorquin.homeip.net/>

Coordonnées d'une personne contact (mèl) : nathalie.bautz@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : toutes

Disciplines concernées : toutes

Date de l'écrit : 30 juin 2005

Lien(s) web de l'écrit : /

Résumé :

Mise en œuvre en 2003 par le responsable informatique de l'établissement et deux enseignants de technologie, notre action vise à construire un site intranet dynamique de type collaboratif,

Ecrit intermédiaire sur l'action

Mise en place d'un Intranet au collège de Lorquin ou « Vers une politique globale et dynamique de l'information »

**Académie de Nancy-Metz
Collège LORQUIN**

MISE EN PLACE D'UN INTRANET AU COLLEGE DE LORQUIN OU « VERS UNE POLITIQUE GLOBALE ET DYNAMIQUE DE L'INFORMATION »

I. PRESENTATION GENERALE

Notre projet relève d'une volonté de développer dans notre établissement une politique générale d'information et de documentation cohérente et donc de faire de notre site intranet un élément incontournable de la vie du collège.

1-HISTORIQUE

A l'origine, le site internet de l'établissement ne comportait qu'une seule page, qui permettait d'accéder à la page LOGIN de la messagerie académique.

D'autres pages ont ensuite été développées : page d'accueil, page historique, page CDI.

La création de ce site a été l'œuvre d'une équipe de professeurs formés, du responsable informatique du collège et de deux professeurs de technologie.

2-OBJECTIFS

La volonté de l'équipe a été dans un 2^{ème} temps de faire évoluer le site internet en l'utilisant comme support de communication pour l'équipe pédagogique et pour cela de passer d'un site statique à un site dynamique (développement d'un outil permettant de créer des pages modifiables en temps réel sans connaissances techniques particulières) avec les objectifs suivants :

- Rendre la communauté éducative, les élèves et les parents acteurs de l'évolution du site
- Former et informer tous les utilisateurs sur les potentialités du site et sur les possibilités qu'ils ont de l'enrichir
- Améliorer l'activité scolaire par la mise à disposition d'informations aux élèves et aux enseignants.

D'où la création de nouvelles pages destinées à la communication ou à la diffusion de l'information au service de la vie scolaire, du travail pédagogique et de l'administration :

- page calendrier,
- cantine,
- coopérative,
- pages disciplinaires...

II. DE L'ACCES AUX RESSOURCES A LA PRODUCTION DE RESSOURCES

1-L'ACCES AUX RESSOURCES

Sur le réseau

Depuis la mise en place du réseau, chaque utilisateur dispose d'un répertoire privé de 10Mo permettant de stocker les fichiers personnels. Ceux-ci deviennent alors accessibles par l'utilisateur de n'importe quel poste de l'établissement connecté au réseau (CDI, salle informatique, salle de technologie...).

Il existe également des espaces de partage :

- les espaces protégés (réservés à certains groupes ou types d'utilisateurs (groupes classe, groupes enseignants, élèves,...))
- les espaces libres qui permettent les échanges, les modifications de fichiers.

L'utilisation du réseau est également intégrée à la pédagogie documentaire. Le logiciel de recherche documentaire BCDI est installé en réseau, élèves et enseignants peuvent effectuer une recherche sur le fonds documentaire depuis n'importe quel lieu de l'établissement connecté au réseau.

Sur l'intranet

Chaque utilisateur peut également créer des ressources et les partager via les pages internet du collège. Les enseignants ont la possibilité de mettre en téléchargement des fichiers. Ils peuvent recenser des ressources externes : liens vers des pages internet externes, vers des fichiers et des ressources qu'ils ont produits et qui sont internes à l'établissement. Chaque enseignant peut recenser ses propres ressources sur sa page personnelle « wikini » (voir les techniques utilisées en ANNEXE), celle-ci pouvant être indexée par la documentaliste dans BCDI.

2-PRODUCTION DE RESSOURCES

Le moteur « wikini » permet la création de pages internet sans connaissances techniques, celui-ci ayant subi plusieurs modifications (voir ANNEXE).

La création libre de pages, à condition que l'auteur soit inscrit sur le site, pose des problèmes de responsabilité. Etant l'hébergeur de pages, l'établissement est responsable du contenu de celles-ci. Cette contrainte impose un contrôle régulier des pages publiées. Cette tâche a été assignée à une aide éducatrice sur une plage horaire bien définie. Elle a la responsabilité de supprimer toute assertion non conforme à la chartre informatique de l'établissement. Nous sommes conscients que le contrôle, à posteriori, ne peut pas éviter les dérapages ponctuels, mais permet de les contenir et de réduire leur portée dans le temps.

III. PERSPECTIVES

Notre démarche consiste à mettre en place dans un 1^{er} temps des outils opérationnels au fonctionnement stable (les utilisateurs ne vont pas s'investir dans un outil qui n'est pas fiable). Cette année (2004/2005), l'outil est en expérimentation. Cela nous a amenés à réfléchir sur la mise en place de notre politique d'information et sur les usages possibles des nouveaux outils.

1-ORGANISATION

Il existe une équipe de mise en oeuvre stable (le gestionnaire de réseau, la documentaliste, un enseignant de technologie) qui est capable d'assurer le développement et la maintenance du projet. Ce dernier va nécessiter d'évaluer les problèmes techniques susceptibles d'être rencontrés pour faire évoluer le site, de donner un avis éclairé sur les propositions faites par les utilisateurs en terme de protection de la vie privée, de confidentialité, de respect de la loi et de coût, de déterminer les accès à

l'information en fonction des statuts. Pour cela, il s'agira de réunir un comité de pilotage. Sa composition et son fonctionnement restent à définir.

2-INTRODUCTION DE L'INTRANET DANS LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU COLLEGE

Pour l'année prochaine (2005-2006), le déménagement dans de nouveaux locaux va entraîner une modification de fonctionnement et casser les habitudes. De plus, l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement nous amènera à revoir le projet d'établissement dans lequel nous pourrions inclure notre projet de politique documentaire. Des questions se posent quant à l'organisation et la gestion de l'information.

Une réflexion s'est engagée sur le recensement des ressources. Avec quels outils et par qui ? Des choix ont déjà été faits. L'ensemble des documents de l'établissement (livres, périodiques, CD Rom, vidéo, logiciels) sera indexé dans la base documentaire BCDI par la documentaliste. Avec l'installation de BCDI3 à la rentrée prochaine, il sera possible d'y signaler des documents produits par les enseignants. La valorisation des travaux d'élèves se fera sur l'intranet.

Nous avons d'autres interrogations : qui aura des droits d'écriture ? Quelles passerelles devons-nous mettre en place entre le réseau pédagogique et le réseau administratif sachant que les accès doivent être sécurisés ? Des choix devront être faits au niveau du comité de pilotage.

La maîtrise de l'information doit également passer par une formation et un suivi des utilisateurs. Des formations au logiciel documentaire BCDI et à l'utilisation de l'intranet sont prévues à partir de la rentrée prochaine, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. Le problème va être d'arriver à motiver les personnels sur le long terme, à les rendre acteurs dans ce dispositif en cours de développement, à les amener à non seulement produire des contenus, mais également à mettre à disposition ces contenus au sein de l'intranet. La question est de savoir comment amener les collègues à utiliser l'intranet (par la formation, par le transfert d'un modèle qui servirait d'exemple, par un rôle particulier de l'administration ?) et comment modifier les pratiques et les habitudes dans l'établissement ?

3-RESPECT DE LA LOI ET DIMENSION CITOYENNE

Actuellement, les outils de communication (forum, chat, wikini, courrier électronique) ne jouent pas encore un grand rôle dans la pédagogie mais participent à la formation du citoyen. Pour l'instant, nous développons en effet un savoir-faire évalué dans le cadre du B2I qui s'accompagne d'une éducation à la citoyenneté (respect d'autrui, véracité des informations, authenticité de l'auteur du message, aspects juridiques du courrier électronique...).

L'ouverture de l'INTRANET sur l'extérieur du collège au travers de l'INTERNET est le prochain objectif de l'équipe (en test). Il s'agit pour nous d'arriver à généraliser l'utilisation de l'outil à l'ensemble de la communauté éducative.

Des problèmes techniques restent à résoudre en terme de sécurisation du site afin d'assurer la confidentialité des informations mises à disposition (copie des bulletins de notes visible par l'élève, protégé par mot de passe). Le débat et la réflexion sont en cours quant au contenu à mettre ou non sur INTERNET (exemples : notes et absences des élèves, reportages retraçant les activités de l'établissement, travaux réalisés au collège...).

ANNEXE : LES TECHNIQUES UTILISEES

✓ Langage HTML pour la création des premières pages. Très vite, l'utilisation des langages PHP (Serveur de pages internet dynamique) et MYSQL (Serveur